

par lui, il parcourait la ville, s'attachant à recueillir les souhaits de son biefveul. M. de Laperrière a offert un livre qui appartient à Bernadotte, qui porte son nom, et qui est daté de 1780. C'est l'ouvrage de Bretonnier sur la questions de droit.

Après avoir visité le château où naquit Henri IV, le prince royal a visité la maison où naquit Bernadotte.

Le prince royal est allé aux environs de Pau, jusqu'à Jaraçon, où il a fait visite au baron Bernadotte. Son Altesse Royale a pris ensuite la route de Toulouse et Marseille pour se rendre en Italie.

L'ÉCLAIRAGE À LA LUMIÈRE ÉLECTRIQUE. — Le Monde scientifique a accueilli avec une certaine défiance les bruits répandus il y a quelques semaines, relativement à la découverte d'Edison, qui avait trouvé, disait-on, la diffusion de la lumière électrique, dans de telles conditions que le gaz, qui tant de fois avait servi de combustible, allait bientôt être éteint dans le monde entier. Le célèbre inventeur du téléphone et du phonographe, aurait, paraît-il, inventé les lampes à incandescence pour la prise du brevet en faveur de son invention relative à l'emploi pratique de la lumière électrique dans les principales villes d'Europe.

De son côté, le conseil municipal de Paris s'est occupé, dans sa séance de jeudi, de cette question de l'éclairage électrique.

M. le colonel Martin a présenté un rapport concluant à l'adoption d'une proposition tendant à prolonger pendant le mois de novembre 1878, l'éclairage électrique de l'avenue de l'Opéra, du Théâtre-Français, et de la façade du Cours-la-Vieille.

M. Millet ne croit pas que, malgré le progrès réel de l'éclairage électrique depuis quelques années, ce système puisse être actuellement substitué à l'éclairage par le gaz, au moins dans les rues. La ville a dépensé, depuis le mois d'août dernier, une somme de 48,000 fr. pour permettre l'essai de ce nouvel éclairage. La prolongation des expériences entraînerait la dépense d'unosome de 45,000 francs, qui peut trouver un emploi plus utile et plus judicieux.

Le prix de revient de l'éclairage électrique varie en effet de 1 fr. 25 à 1 fr. 75 par heure et par bec ; on pourrait, pour le même prix, avoir de 68 à 95 becs de gaz. Si l'on trouve l'éclairage au gaz actuel insuffisant, on voit qu'on peut l'augmenter tout en restant au-dessous du prix de revient de l'éclairage électrique.

M. le préfet de la Seine a fait observer que, lorsque le conseil, sur la proposition de l'administration, a autorisé l'essai de la lumière électrique sur différents points de Paris, il savait bien que cet éclairage coûtait plus cher que celui du gaz, puisqu'il a voté 40,000 fr. pour payer cet excédent ; mais le conseil a pensé que la ville de Paris devait tenir à honneur de faire la première expérience sur une grande échelle, de la nouvelle découverte scientifique. La meilleure preuve que l'idée était bonne, c'est que toutes les grandes villes de l'Europe veulent, en cela, imiter Paris.

L'administration étudie et va soumettre prochainement au conseil un projet tendant à étendre l'expérience tentée sur l'avenue de l'Opéra. Ces expériences seraient faites à des prix considérablement réduits.

COMPTABILITÉ SIMPLIFIÉE
Recommandée spécialement au commerce par son application aussi facile qu'expéditive.

ADRESSES INDUSTRIELLES & COMMERCIALES
Celle liste parait dans les deux éditions du journal de Roubaix. S'adresser pour les conditions, rue Neuve, 17.

Planes
Location et réparation, rue du Fontenoy, 58.

Spécialité de Paravents
(prix très-moûdés)
rue de Paris, 140, à Lille.

E. Blauvaert fils, rue d'Yvetot-Abrévior, Roubaix. — Grand assortiment de boîtes, — Boîtes à gaz, plateaux en cuivre, cadreaux pour films de Sola-Céleste, Sola-Cathé, rine, St-Nicolas et les Éclairages.

Architecture Industrielle
V. DUBREUIL, ingénieur-architecte, Spécialité des constructions et installations industrielles, charpentes en fer à grande portée, (supplément 70 et 80 O/O des colonnes dans les rez-de-chaussées). — Médailles à l'Exposition universelle de 1878; deux autres médailles à la Société Industrielle du Nord de la France, pour constructions et études industrielles.

Charade
Air : *Vlà d'que c'est d'aller au bois*,
Le procureur et le menuisier
Font usage de mon premier;
Il est encore un second;
Mais c'est trop m'étendre;
Vous devez m'entendre,
Et bien vite vous écrier :
Ah ! j'ai deviné son premier.

Ami lecteur, pour mon second,
On le voit souvent au plafond;
Il captive une jeune personne,
Mais c'est m'étendre,
Vous devez m'entendre,
Et vous dire, d'un esprit prompt:
Ah ! j'ai deviné son second.

Mon tout est le cruel moment,
Où l'on pille inhumainement,
Ville que de fureur l'on prend.
Mais c'est trop m'étendre;
Vous devez m'entendre,
Et vous dire certainement:
Ah ! j'ai deviné son tout maintenant.

Le mot de l'énigme d'hier est : *Souris*.

LETTRES ÉCRITES ET DITES. — Imprimerie Alfred Robaux. — À paraître dans les deux éditions du journal de Roubaix, dans la Gazette de Roubaix (journal quotidien

La concurrence ne s'exerce que sur les bons produits. Les capotes de gouson de Guyot, si efficaces dans les cas de rhume, catarrhes, bronchites, pharites, ont été le but de nombreuses imitations. M. Guyot ne peut garantir que les siennes qui portent sa signature imprimée en trois couleurs. Dépôt dans la plupart des pharmacies. 17339—174

NOUVELLES DU MATIN
Paris, 13 novembre, s.

Commission du budget. — L'accord est complet sur les dégrèvements d'impôts en 1879. — Les dégrèvements s'élèveront à 19 millions.

L'impôt sur la chicorée sera supprimé. Le timbre des effets de commerce, réduit à 50 centimes pour 1,000 fr., mais en faveur des chèques, paieront désormais un droit proportionnel à leur valeur. — La réduction sur les effets de commerce sera appliquée à partir du 1er mars 1879.

Relativement aux huiles, la commission décide que l'impôt sera supprimé dans toutes les villes n'ayant pas d'octroi, sur l'huile et dans celle où l'Etat a un droit inférieur à celui de l'octroi. Dans les six autres villes où le droit de l'Etat est supérieur à M. Say consent à ne percevoir qu'une somme égale à celle de l'octroi par voie d'abonnement à l'année avec ces villes.

Conseil municipal de Paris s'est occupé, dans sa séance de jeudi, de cette question de l'éclairage électrique. M. le colonel Martin a présenté un rapport concluant à l'adoption d'une proposition tendant à prolonger pendant le mois de novembre 1878, l'éclairage électrique de l'avenue de l'Opéra, du Théâtre-Français, et de la façade du Cours-la-Vieille.

M. Millet ne croit pas que, malgré le progrès réel de l'éclairage électrique depuis quelques années, ce système puisse être actuellement substitué à l'éclairage par le gaz, au moins dans les rues. La ville a dépensé, depuis le mois d'août dernier, une somme de 48,000 fr. pour permettre l'essai de ce nouvel éclairage. La prolongation des expériences entraînerait la dépense d'unosome de 45,000 francs, qui peut trouver un emploi plus utile et plus judicieux.

Le prix de revient de l'éclairage électrique varie en effet de 1 fr. 25 à 1 fr. 75 par heure et par bec ; on pourrait, pour le même prix, avoir de 68 à 95 becs de gaz. Si l'on trouve l'éclairage au gaz actuel insuffisant, on voit qu'on peut l'augmenter tout en restant au-dessous du prix de revient de l'éclairage électrique.

M. le préfet de la Seine a fait observer que, lorsque le conseil, sur la proposition de l'administration, a autorisé l'essai de la lumière électrique sur différents points de Paris, il savait bien que cet éclairage coûtait plus cher que celui du gaz, puisqu'il a voté 40,000 fr. pour payer cet excédent ; mais le conseil a pensé que la ville de Paris devait tenir à honneur de faire la première expérience sur une grande échelle, de la nouvelle découverte scientifique. La meilleure preuve que l'idée était bonne, c'est que toutes les grandes villes de l'Europe veulent, en cela, imiter Paris.

L'administration étudie et va soumettre prochainement au conseil un projet tendant à étendre l'expérience tentée sur l'avenue de l'Opéra. Ces expériences seraient faites à des prix considérablement réduits.

M. le préfet de la Seine a fait observer que, lorsque le conseil, sur la proposition de l'administration, a autorisé l'essai de la lumière électrique sur différents points de Paris, il savait bien que cet éclairage coûtait plus cher que celui du gaz, puisqu'il a voté 40,000 fr. pour payer cet excédent ; mais le conseil a pensé que la ville de Paris devait tenir à honneur de faire la première expérience sur une grande échelle, de la nouvelle découverte scientifique. La meilleure preuve que l'idée était bonne, c'est que toutes les grandes villes de l'Europe veulent, en cela, imiter Paris.

L'administration étudie et va soumettre prochainement au conseil un projet tendant à étendre l'expérience tentée sur l'avenue de l'Opéra. Ces expériences seraient faites à des prix considérablement réduits.

M. le préfet de la Seine a fait observer que, lorsque le conseil, sur la proposition de l'administration, a autorisé l'essai de la lumière électrique sur différents points de Paris, il savait bien que cet éclairage coûtait plus cher que celui du gaz, puisqu'il a voté 40,000 fr. pour payer cet excédent ; mais le conseil a pensé que la ville de Paris devait tenir à honneur de faire la première expérience sur une grande échelle, de la nouvelle découverte scientifique. La meilleure preuve que l'idée était bonne, c'est que toutes les grandes villes de l'Europe veulent, en cela, imiter Paris.

L'administration étudie et va soumettre prochainement au conseil un projet tendant à étendre l'expérience tentée sur l'avenue de l'Opéra. Ces expériences seraient faites à des prix considérablement réduits.

M. le préfet de la Seine a fait observer que, lorsque le conseil, sur la proposition de l'administration, a autorisé l'essai de la lumière électrique sur différents points de Paris, il savait bien que cet éclairage coûtait plus cher que celui du gaz, puisqu'il a voté 40,000 fr. pour payer cet excédent ; mais le conseil a pensé que la ville de Paris devait tenir à honneur de faire la première expérience sur une grande échelle, de la nouvelle découverte scientifique. La meilleure preuve que l'idée était bonne, c'est que toutes les grandes villes de l'Europe veulent, en cela, imiter Paris.

L'administration étudie et va soumettre prochainement au conseil un projet tendant à étendre l'expérience tentée sur l'avenue de l'Opéra. Ces expériences seraient faites à des prix considérablement réduits.

M. le préfet de la Seine a fait observer que, lorsque le conseil, sur la proposition de l'administration, a autorisé l'essai de la lumière électrique sur différents points de Paris, il savait bien que cet éclairage coûtait plus cher que celui du gaz, puisqu'il a voté 40,000 fr. pour payer cet excédent ; mais le conseil a pensé que la ville de Paris devait tenir à honneur de faire la première expérience sur une grande échelle, de la nouvelle découverte scientifique. La meilleure preuve que l'idée était bonne, c'est que toutes les grandes villes de l'Europe veulent, en cela, imiter Paris.

L'administration étudie et va soumettre prochainement au conseil un projet tendant à étendre l'expérience tentée sur l'avenue de l'Opéra. Ces expériences seraient faites à des prix considérablement réduits.

M. le préfet de la Seine a fait observer que, lorsque le conseil, sur la proposition de l'administration, a autorisé l'essai de la lumière électrique sur différents points de Paris, il savait bien que cet éclairage coûtait plus cher que celui du gaz, puisqu'il a voté 40,000 fr. pour payer cet excédent ; mais le conseil a pensé que la ville de Paris devait tenir à honneur de faire la première expérience sur une grande échelle, de la nouvelle découverte scientifique. La meilleure preuve que l'idée était bonne, c'est que toutes les grandes villes de l'Europe veulent, en cela, imiter Paris.

L'administration étudie et va soumettre prochainement au conseil un projet tendant à étendre l'expérience tentée sur l'avenue de l'Opéra. Ces expériences seraient faites à des prix considérablement réduits.

M. le préfet de la Seine a fait observer que, lorsque le conseil, sur la proposition de l'administration, a autorisé l'essai de la lumière électrique sur différents points de Paris, il savait bien que cet éclairage coûtait plus cher que celui du gaz, puisqu'il a voté 40,000 fr. pour payer cet excédent ; mais le conseil a pensé que la ville de Paris devait tenir à honneur de faire la première expérience sur une grande échelle, de la nouvelle découverte scientifique. La meilleure preuve que l'idée était bonne, c'est que toutes les grandes villes de l'Europe veulent, en cela, imiter Paris.

L'administration étudie et va soumettre prochainement au conseil un projet tendant à étendre l'expérience tentée sur l'avenue de l'Opéra. Ces expériences seraient faites à des prix considérablement réduits.

M. le préfet de la Seine a fait observer que, lorsque le conseil, sur la proposition de l'administration, a autorisé l'essai de la lumière électrique sur différents points de Paris, il savait bien que cet éclairage coûtait plus cher que celui du gaz, puisqu'il a voté 40,000 fr. pour payer cet excédent ; mais le conseil a pensé que la ville de Paris devait tenir à honneur de faire la première expérience sur une grande échelle, de la nouvelle découverte scientifique. La meilleure preuve que l'idée était bonne, c'est que toutes les grandes villes de l'Europe veulent, en cela, imiter Paris.

L'administration étudie et va soumettre prochainement au conseil un projet tendant à étendre l'expérience tentée sur l'avenue de l'Opéra. Ces expériences seraient faites à des prix considérablement réduits.

M. le préfet de la Seine a fait observer que, lorsque le conseil, sur la proposition de l'administration, a autorisé l'essai de la lumière électrique sur différents points de Paris, il savait bien que cet éclairage coûtait plus cher que celui du gaz, puisqu'il a voté 40,000 fr. pour payer cet excédent ; mais le conseil a pensé que la ville de Paris devait tenir à honneur de faire la première expérience sur une grande échelle, de la nouvelle découverte scientifique. La meilleure preuve que l'idée était bonne, c'est que toutes les grandes villes de l'Europe veulent, en cela, imiter Paris.

L'administration étudie et va soumettre prochainement au conseil un projet tendant à étendre l'expérience tentée sur l'avenue de l'Opéra. Ces expériences seraient faites à des prix considérablement réduits.

M. le préfet de la Seine a fait observer que, lorsque le conseil, sur la proposition de l'administration, a autorisé l'essai de la lumière électrique sur différents points de Paris, il savait bien que cet éclairage coûtait plus cher que celui du gaz, puisqu'il a voté 40,000 fr. pour payer cet excédent ; mais le conseil a pensé que la ville de Paris devait tenir à honneur de faire la première expérience sur une grande échelle, de la nouvelle découverte scientifique. La meilleure preuve que l'idée était bonne, c'est que toutes les grandes villes de l'Europe veulent, en cela, imiter Paris.

L'administration étudie et va soumettre prochainement au conseil un projet tendant à étendre l'expérience tentée sur l'avenue de l'Opéra. Ces expériences seraient faites à des prix considérablement réduits.

M. le préfet de la Seine a fait observer que, lorsque le conseil, sur la proposition de l'administration, a autorisé l'essai de la lumière électrique sur différents points de Paris, il savait bien que cet éclairage coûtait plus cher que celui du gaz, puisqu'il a voté 40,000 fr. pour payer cet excédent ; mais le conseil a pensé que la ville de Paris devait tenir à honneur de faire la première expérience sur une grande échelle, de la nouvelle découverte scientifique. La meilleure preuve que l'idée était bonne, c'est que toutes les grandes villes de l'Europe veulent, en cela, imiter Paris.

Le Soleil :
« La résistance au mal n'est qu'une face de la politique active. Il est désirable d'en montrer l'autre face, qui est la poursuite du bien. Après avoir dit ce qu'on ne veut pas, on doit dire ce qu'on veut : c'est seulement ainsi qu'un parti parlementaire s'affirme devant le pays. »

Le Constitutionnel :
« Si M. Gambetta est tort, dans son discours, d'accuser le Sénat d'avoir fait naître des conflits, les droites ont également tort de dire que si la majorité devenait républicaine, le Sénat tomberait dans une sorte d'état de déshonneur. »

« La nouvelle majorité remplira comme l'ancienne, le rôle qui lui a été assigné. Elle servira de contre-poids à la Chambre, dont, par sa raison et sa sagesse, elle modèrera les impatiences et les vivacités. »

« Le passage suivant d'un article de la République Française résume suffisamment les appréciations des journaux républicains : »

« Nous ne craignons pas de dire que ce n'est qu'une vulgaire et médiocre rapidité des polémiques qui entraînent dans les feuilles réactionnaires et que le pays a pris le parti de désigner. »

« Il faudrait bien des manifestes comme celui qui vient de paraître pour nous inspirer des inquiétudes. »

« Jamais nous n'avons été plus constants depuis que nous avons lu, imprimées dans les feuilles les plus dénotées dans l'opinion publique les menaces impudentes des conservateurs du Sénat. »

M. Léon Say, a été entendu, hier, par la commission du budget. L'accord est fait complètement sur le dégrèvement à octroyer en 1879.

Ces dégrèvements s'élèveront à 19 millions : répartis entre la suppression de l'impôt de la chicorée la réduction du droit sur les huiles et la réduction du timbre des effets de commerce.

La suppression de l'impôt de la chicorée est de 3 millions 1/2.

Pour le timbre des effets de commerce on le réduit de 1,50 à 0,50 pour mille. C'est-à-dire qu'un billet de cent francs ne payera plus que 5 centimes de timbre (comme avant la guerre) au lieu de 15 centimes qu'il paye actuellement.

C'est plus que ne proposait la commission qui demandait seulement la réduction d'un tiers, soit de 1,50 à 1 pour mille.

C'est M. Léon Say qui a proposé cette plus grande réduction, mais à condition d'assimiler complètement les chèques aux billets. Les chèques ne payent actuellement qu'un droit fixe de 0,20 centimes quelle que soit leur valeur. Ils payeront désormais proportionnellement à leur valeur et au même taux que les billets.

C'est une réduction de recettes de 12 millions. Elle ne sera appliquée qu'à partir du 1er mars 1879, afin de permettre à l'administration de faire les nouveaux papiers timbrés.

Quant aux huiles le ministre n'a pas voulu consentir à la suppression pure et simple par la raison qu'il y a des villes qui ont établi un octroi sur les huiles.

Il a été décidé que pour toutes les villes qui n'ont pas d'octroi sur l'huile et pour toutes celles où l'Etat a un droit inférieur à celui de l'octroi, l'impôt sur l'huile sera supprimé.

Il ne subsistera que 60 grandes villes où l'Etat perçoit plus sur l'huile que l'octroi municipal, mais en ce cas le ministre consent à percevoir une somme égale à celle de l'octroi par voie d'abonnement à l'année avec ces villes.

La réduction est d'environ 1,500,000 fr ce qui fait :

Chicorée	5.500.000
Huiles	4.500.000
Timbres	12.000.000

Total 19.000.000

Il restera un excédent de 2.700.000 francs au budget, après la réserve faite des crédits pour les nouvelles lois militaires.

La Commission du budget a donc terminé son œuvre. Tous les rapports relatifs et compris le rapport général seront déposés aujourd'hui.

M. de Mahy a donné, à la fin de la séance d'hier, lecture de son rapport sur le budget des colonies, rapport qui a été adopté.

INFORMATIONS POLITIQUES
La Chambre des députés doit vérifier aujourd'hui l'élection de M. de Bourgoing, député de l'arrondissement de Combe.

Cette élection avait été renvoyée à la Commission d'enquête. M. H. Brissot rapporteur conclut à l'invalidation.

La sous-commission du troisième bureau (formation du mois de novembre 1877) a pris connaissance de divers documents et protestations relatifs à l'élection de M. Abbattuèti à Sarène (Corse). Elle a ensuite entendu M. Abbattuèti.

On sait, dit le Constitutionnel, que les gauches sénatoriales ont pris toutes leurs mesures pour être au complet le 15 novembre, jour de l'élection des trois inamovibles.

Les chefs des droites viennent d'envoyer à ses sénateurs des droites, qui étaient restés dans leurs départements, l'invitation pressante de se trouver vendredi prochain à Versailles pour la même élection.

M. le comte d'Haussonville adresse aux Débat, une lettre où nous lisons : « Pendant toute la durée de l'Empire, j'ai eu le bonheur de marcher d'accord avec M. Thiers, avec M. Berryer, M. de Tocqueville, M. Lanjuinais, etc. Ces chefs de l'opinion libérale et modérée ont souvent rencontré, dans ce que vous appelez mes salons, M. Bertin et quelques uns des plus brillants écrivains des Débats. Mais personne n'y a jamais rencontré ni M. Louis Blanc ni M. Gambetta. »

Le XIX^{ème} Siècle annonce la mise en disponibilité de M. de Boissieu chef de la seconde division des cultes au ministère de l'Instruction publique des cultes et des beaux-arts.

M. le comte de Greffulhe, sénateur inamovible, est gravement malade.

M. H. Mart président de la commission impériale de l'Exposition a offert de la part de son gouvernement le pavillon chinois du Trocadéro à M. le Président de la République.

Petite bourse du 13 novembre
3 0/0 76 fr. — 5 0/0 112 45, 50. — Italien 75 30 — Turc 44 70, 75, 70. — Lots Turcs 47 75, 48 fr. — Egypte 273 75. — Banque d'Autriche 475, 476 87. — Russe 83 13/16. — Hongrois 73 15/16

Marché très-ferme, valeurs animées.

DEPECHES TELEGRAPHIQUES
Bruxelles, 13 novembre.

Dans la réunion qu'a tenue la gauche parlementaire, M. Gillery, progressiste, a été désigné pour la présidence de la Chambre ; M. D'Avant, bourgmestre d'Anvers, et M. Deschamps, député d'Ath, comme vice-présidents.

Hendaye, 13 novembre.
Une violente tempête s'est abattue sur la côte. Les montagnes sont couvertes de neige.

Pesth, 13 novembre.
La Chambre des députés a repoussé une proposition de M. Franyi demandant la présentation à la Chambre de la correspondance relative aux négociations entamées en vue de conclure une convention avec la Turquie.

M. Tuma avait déclaré que les négociations n'étaient pas terminées et que le dépôt des documents en question sur le bureau de la Chambre dépendait du ministre des affaires étrangères.

Pesth, 13 novembre, soir.
Le rédacteur de la Correspondance de Pesth, a été reçu ce soir par le comte Schouvaloff. Dans le cours de la conversation, le diplomate russe s'est déclaré qu'il n'était porteur d'aucune nouvelle proposition quelconque et que toutes les nouvelles publiées à cet égard étaient dénuées de fondement. Le Czar, a ajouté le comte Schouvaloff, est résolu, comme l'empereur d'Autriche, à exécuter le traité de Berlin dans toutes ses parties, mais comme il y a quelques petites affaires à régler entre deux Etats voisins comme l'Autriche et la Russie, le Czar a voulu que je me rende à Pesth pour les arranger moi-même.

Le parti libéral a adopté le projet d'adresse de la majorité en discussion spéciale.

Pesth, 13 novembre, soir.
Le comte Schouvaloff a été reçu aujourd'hui par l'empereur en audience particulière. La mission du comte Schouvaloff aurait pour but de concilier le cabinet de Vienne, en lui demandant les meilleures assurances sur l'intention de la Russie d'exécuter le traité de Berlin. Le comte Schouvaloff s'attachera à faire ressortir que la Porte seule entrave l'exécution de ce traité en n'exécutant pas elle-même quelques-unes des stipulations qui forment les résultats les plus importants de la dernière guerre.

Bombay, 13 novembre, soir.
La province du Sistan est plus tranquille ; l'envoi des troupes perses a cessé.

Une insurrection sérieuse a éclaté dans le district de Nedjo (Arabie) contre les autorités turques.

Constantinople, 13 novembre, s.
Des renforts considérables des troupes russes sont arrivés à Andrinople.

DERNIERE HEURE

M. Taine a été élu académicien par 20 voix ; M. Edmond Fournier en a obtenu 4 ; M. Leconte de Lisle 1.

L'affaire de M. Antonin Prout contre le Figaro sera jugée le 27 novembre.

M. Léon Renault soutiendra la plainte de M. Prout.

La discussion de l'élection de M. de Mun aura lieu samedi.

On assure que M. Gambetta demandera la remise à jeudi de la discussion du budget, parce que les rapports ne sont pas tous imprimés.

Paris, 14 novembre, soir.
On assure que, dans une réunion qu'il a tenue avant la séance, les députés des droites ont décidé de voter le budget sans participer à la discussion.

CHAMBRE DES DEPUTES
Service télégraphique particulier du Journal de Roubaix

Présidence de M. Grévy
Séance du 14 novembre 1878

M. BOURGOING défend son élection.

M. BRISSEOT répond à la suite de la 4-

plique de M. Brissot. M. Bourgoing est invalidé par 268 voix contre 181.
M. Floquet monte à la tribune.

AVERTISSEMENTS MÉTHODOLOGIQUES
Paris, 14 novembre, 1 h. s. — Hauteur du baromètre : Harve 746, Cherbourg, Clermont, St-Brieuc 750, Brest, Biarritz 755. Le baromètre reste bas sur le Nord de la France. Il a remonté dans l'Ouest. Le temps est à la pluie et au froid.

Situation à Lille, le 14 novembre. — Baromètre, toujours très-bas. Pluie et neige. Vent S. Thermomètre, 8 h. matin, plus 3/10 ; 10 h. 4 0/10 ; midi, plus 4 0/10 ; 2 h., plus 5 0/10. — D. Q. le 17.

BIBLIOGRAPHIE

L'économie politique devenue science exacte par de M. de Meil-Marigny, 3^e édition. — 1 vol. in-8. Plon et Co, éditeurs, rue Graciarie, 10.

Faut-il émettre partout et toujours le libre-échange d'une manière absolue, comme le prétendent maints économistes ? Doit-on, au contraire, en bien des circonstances, protéger certaines industries chez divers peuples ?

Voilà ces questions que excite l'intérêt de la plus vive et que, dans son travail, il y applique les plus ingénieuses méthodes des sciences exactes à l'économie sociale, M. de Meil-Marigny se propose de résoudre. Quelconque aura fait de son livre une lecture sérieuse, conviendra qu'il jette sur tous les points de très-abondantes lumières.

Définir exactement ce qui constitue la richesse des nations, c'est, d'après J.-B. Say, le grand problème de l'économie politique. M. de Meil-Marigny y parvient en introduisant une distinction qui lui sert comme de flambeau tout un long de son ouvrage, entre ce qu'il appelle richesses d'usage et richesses de valeur.

La distinction en numéraire, c'est-à-dire la distinction faite et la richesse des nations ainsi déterminée, il étudie les divers éléments qui composent les deux espèces de richesses, et représente ces éléments par des lettres, il les fait entrer dans des formules algébriques, sur lesquelles il suffit d'opérer, d'après les règles, pour dégager la solution d'une foule de problèmes économiques.

Nous souhaitons, dans le livre de M. de Meil-Marigny, plus d'esprit critique. Il y servirait à redresser çà et là quelques opinions, et il assainirait l'atmosphère sensuelle que l'on respire toujours un peu dans les ouvrages de cette nature. Mais ce que nous exprimons, nous signons au livre comme l'un de ceux où les initiés peuvent puiser quelque chose, et les ignorants de la science économique, apprendre beaucoup, sans autre secours et avec facilité.

A. A.
17331 (Extrait du journal le Monde).

PARIS, 14 novemb. — Dépeche de 2 heures.
Cote courante : 75 1/2 premiers 61 1/2
4 premiers 86 50
4 de mai 88 75
Lin courant 73 25
Décembre 72 50
4 premiers 72 50
Spiritueux cour. 61 75
Décembre 61 75

BOURSE DES GRAINS DE LILLE
du 13 novembre 1878

Valeur.	Cours	Cours du 14 nov.
Corneilles-LA	825	825
Crespin-LA	300	300
Marly	200	200
Annoulin-D.	20	20
St-Aldegonde	200	200

Valeur.	Cours	Cours du 14 nov.
Colza	77 50	24 26 16 50 18 50
Colza épuré	85 75	27 28 50 17
Colza déb.	85	27 28 50 17
Lin g. pays	85 50	24 25 50 28
Lin g. étr.	85 50	24 25 50 28
Lin g. étr. 1 ^{er}	85 50	24 25 50 28
Lin g. étr. 2 nd	85 50	24 25 50 28
Chanvre	17 50	17 50

MARCHE AUX GRAINS DE LILLE
du 13 novembre 1878

Quantité	Prix moyen
Quant. 670 sacs de 1 hect. (prix moyen)	22 83
Id. 280 sacs	19 83
Prix extrêmes du blé blanc	20 à 25
Prix du sac de 100 kil. de blé 1 ^{er}	37 50

LES DIX MARCHÉS RÉUNIS :
Lille, Douai, Cambrai, Armentières, Baillieu, Bergues, Bourbourg, Hazebrouck, Orchies, Arras.

Blé blanc	22 05
Blé maux	19 68

MARCHÉ AUX FOURRAGES DE LILLE DU 6-13 NOV.
Paille, 750 kil., freque, 43